

COMMUNIQUE DE PRESSE

NEIGE ET PHÉNOMÈNES GLISSANTS

Météo France a réduit le niveau de vigilance sur le département du Gers en jaune.

Pour autant, des difficultés sont à prévoir sur le réseau routier départemental et national car la température, cette nuit, va descendre entre -5 et -3 degrés. Les routes étant humides, des plaques de verglas vont se créer.

La route départementale 6 à hauteur de Perchède **reste fermée à toute circulation** dans les deux sens. Le transvasement de la cargaison du poids lourd accidenté est en cours et le relevage, puis l'évacuation du véhicule suivront. L'axe routier devrait être dégagé vers 19 heures 30.

Ce soir et cette nuit, des présalages des routes nationales vont être effectués et des patrouilles circuleront sur tout le réseau afin d'anticiper les actions à effectuer.

En raison de ce risque de verglas, le Préfet du Gers lance un appel à la vigilance aux conducteurs de véhicules particuliers et de poids lourds qui seraient amenés à circuler sur les routes du département dans la période 23 h / 9 h.

Des mesures de restriction de la circulation des poids lourds pourront être décidées, sur demande des gestionnaires de voirie, si des difficultés de circulation venaient à survenir.

Les transporteurs sont invités à consulter fréquemment les informations du CRICR et sur les sites internet de l'Etat et du Conseil Général.

Rappels des consignes de sécurité concernant la neige et le verglas :

- **Aux usagers de la route, évitez les déplacements et soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer :**
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).

.../...



Liberté . Egalité . Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

- Préparez votre déplacement et votre itinéraire.
- Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place.
- Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.
- **A tous, protégez votre intégrité et votre environnement proche :**
- Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégagant la neige devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- **N'utilisez pas pour vous chauffer : des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, etc...), des chauffages d'appoints à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.**

Informations sur :

- **Les transports scolaires :** Renseignements : Conseil Général www.cg32.fr ou **0 820 200 229**
- **Conditions de circulation sur les grands axes :** N° Vert 0 800 100 200 (appel gratuit depuis un poste fixe) www.bison-fute.equipement.gouv.fr
- **Conditions de circulation sur les routes nationales de notre région :**
 - www.dirso.fr/viabilitehivernale/
 - www.inforoute-dir-centre-ouest.fr/
- **Conditions de circulation dans le Gers** (en cas d'événements climatiques importants) : www.gers.gouv.fr
- **Météorologie Nationale :** 05.67.22.95.00 (Numéro non surtaxé)

Le Préfet,

Jean-Marc SABATHÉ



Contact Presse : Service départemental de la communication interministérielle de l'Etat -

Tél. 05.62.61.43.68 - Portable . 06.34.31.26.98 - Fax. 05.62.05.47.09

Y:\COMMUNIQUE\COMMUNIQUE 2015\SECURITE\Cneige0315-17h30.doc